



Meudon, le 5 avril 2013

## **Contribution de l'association Espaces au projet d'aménagement de l'échangeur de la Manufacture par le Conseil général des Hauts-de-Seine**

Concertation  
du 4 mars au 5 avril 2013

C'est avec un grand intérêt que l'association Espaces accueille cette volonté du Conseil général des Hauts-de-Seine de réaménager l'échangeur de la Manufacture. L'association participe depuis sa création en 1994 à cette reconquête des bords de Seine en partenariat avec les Villes riveraines de Paris à Courbevoie, les communautés d'agglomérations, le Conseil général des Hauts-de-Seine, le Conseil régional d'Ile-de-France, l'Agence de l'eau Seine-Normandie, Ports de Paris et de nombreux autres acteurs concernés.

### **1. Présentation générale de l'association Espaces**

Depuis 1994, l'association Espaces s'est donnée pour mission d'expérimenter une gestion écologique des espaces naturels du Val de Seine grâce à des techniques appropriées, en vue notamment d'améliorer les qualités paysagères et écologiques des sites naturels urbains. Cette mission est réalisée dans une logique d'aménagement et de développement local et social en créant des emplois pour des personnes en situation d'exclusion dans le cadre de chantiers d'insertion.

L'association Espaces travaille conjointement avec les collectivités territoriales sur ses quatorze chantiers d'insertion et ses chantiers de bénévoles. Elle est soutenue par l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour ce qui est de ses actions de valorisation écologique des milieux humides et aquatiques.

L'association Espaces assure l'animation de la Charte de l'eau et du contrat de bassin du territoire Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine qui s'étend de la confluence de la Marne avec la Seine à la confluence avec l'Oise. La Charte de l'eau à laquelle le Conseil général des Hauts-de-Seine, la Ville de Sèvres et la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest ont fortement contribué, sera signée le 23 mai 2013 à l'île de Monsieur par les très nombreux partenaires de cette démarche.

### **2. L'action et la présence de l'association Espaces sur le secteur de l'échangeur**

#### **2.1 L'action sur les berges de Seine**

L'association Espaces, après avoir assuré l'entretien des berges du secteur, assure désormais des actions de végétalisation et de valorisation des berges de la Seine. L'action de

l'association s'inscrit dans le Schéma départemental d'aménagement et de gestion durable de la Seine et de ses berges des Hauts-de-Seine, auquel elle a contribué.

L'action de l'association Espaces en bords de Seine est menée par les équipes des chantiers d'insertion d'Espaces dans l'objectif de leur reconquête et de leur réhabilitation :

- l'entretien de certains cheminements et espaces, au cours duquel sont effectués ramassage des déchets et taille de la végétation, notamment pour le compte du Conseil général des Hauts-de-Seine ;
- l'entretien des espaces verts et naturels, pour lequel Espaces développe des techniques de gestion différenciée respectant les équilibres naturels et préservant la faune et la flore locales et les ressources naturelles (eau, air, sol). La gestion différenciée inclut la lutte contre l'invasion par les espèces floristiques exotiques invasives, le compostage, et bien sûr l'absence d'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais de synthèse ;
- la réalisation d'ouvrages structurants pour la requalification des berges de Seine : remplacements des palissades de chantiers par des barrières en bois, création d'une sculpture en land art à l'entrée de Sèvres qui s'étendait sur 200 mètres<sup>1</sup>, création du Jardin des 5 sens à Meudon... ;
- la connaissance et l'évaluation de la biodiversité du site, au travers d'une veille écologique assurée par les équipes de l'association Espaces, comprenant la réalisation d'inventaires floristiques et faunistiques des berges de Seine et des propositions de plans d'action adaptés ;
- la valorisation sociale du site qui comprend des actions de communication, d'animation, de sensibilisation et de formations des différents publics. De nombreuses visites découvertes des berges de Seine sont organisées (opérations de nettoyages de printemps, journées du patrimoine, semaine du développement durable...), de même qu'une signalétique et une information, la gestion d'un éco-compteur sur le chemin de halage à Meudon en amont du pont Seibert, la réalisation et participation à de très nombreux articles, reportages sur les berges de Seine.
- des contributions aux différents projets d'aménagement dans le cadre de concertations ou d'enquêtes publiques (participation aux réunions, contributions écrites...).

Depuis 1997, L'association Espaces met en œuvre dans le cadre de ses chantiers d'insertion des ouvrages de restauration de berges par des techniques de génie végétal. Elle a ainsi créé le premier ouvrage de maintien de berges par technique de génie végétal sur la Seine, et un des tout premiers en France sur un fleuve navigable. Plus de 400 mètres linéaires de berges ont ainsi été restaurés par ces techniques.

## **2.2 L'action d'Espaces dans le Domaine national de Saint-Cloud**

L'association Espaces anime depuis 1996 un chantier d'insertion d'entretien de nettoyage du Domaine national de Saint-Cloud, assurant notamment ce travail avec un attelage de deux chevaux de trait.

## **2.3 La mémoire du ru de Marivel**

L'association Espaces avec de nombreux acteurs participe au travail de mémoire et de recherche sur le ru de Marivel dont la vallée débouche au niveau du site de l'échangeur.

---

<sup>1</sup> Création de cette œuvre en Land art de la sculpteure boulonnaise Brigitte Sillard avec les éco-cantonniers à partir d'anciennes pierres calcaires monumentales du port de Sèvres. Sculpture inaugurée le 6 juillet 2000 par les maires de Sèvres et Meudon. *Référence : L'écho-cantonnier N°9 septembre 2000.*

Ainsi, en partenariat avec les collectivités et associations de la vallée, un dépliant-carte a été édité et la première randonnée sur les traces du ru de Marivel a pu être organisée le 7 octobre 2012.

Au titre de ces différents chantiers d'insertion, les adhérents, bénévoles et équipes salariés de l'association sont amenés à fréquenter quotidiennement le site de l'échangeur de la Manufacture.

### **3. L'association Espaces et le projet d'aménagement**

#### **3.1 La végétation du site**

Le site de l'échangeur est situé sur ce qui constitue le delta de la vallée du ru de Marivel, à l'intersection de trois grands espaces naturels : les berges de Seine, le Domaine national de Saint-Cloud et la colline Brimborion et leurs coteaux.

L'association Espaces attire l'attention du maître d'ouvrage pour que le traitement de la végétation permette de renforcer la trame verte de façon significative par la création d'espaces refuges pour la faune et la flore qui transite par ce site. **Le recours aux espèces locales ainsi que la diversité et la multiplicité des espèces implantées** devrait pour cela être privilégié. Plusieurs espèces rares ont été retrouvées à proximité du site ces dernières années telles que la tulipe sauvage dans le Bas-parc de Saint-Cloud et une orchidée dans l'île de Monsieur, illustrant les potentiels du site. Les apports de terre nécessaires aux travaux pourraient être issus de site de proximité (vallée rive gauche, Grand Paris), pour limiter les apports et veiller à ne pas importer de plantes invasives. Les aménagements paysagers devraient prévoir les différentes strates de végétation indispensables au développement de la biodiversité.

#### **3.2 La gestion des eaux pluviales**

L'association Espaces souhaite que le projet d'aménagement s'inscrive pleinement dans l'esprit de la Charte de l'eau de l'eau du territoire Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine qui sera prochainement signée par tous les acteurs du territoire (voir ci-dessus). La localisation du site de l'échangeur dans le delta du ru de Marivel plaide pour une telle innovation.

A ce titre, l'aménagement devrait intégrer les principes des noues d'infiltration qui, en plus de participer à l'épuration des eaux pluviales, constituent de véritables écosystèmes et contribuera à amoindrir la coupure que constitue l'échangeur dans la trame verte et bleue.

Au maximum, les cheminements, notamment piétons, devraient être drainants afin de maximiser l'infiltration et la rétention des eaux et limiter le ruissellement.

Afin de limiter l'impact sur le réchauffement climatique, l'association Espaces suggère que le maximum de murs puisse être végétalisé.

Le choix des végétaux devra tenir compte de ces aspects.

L'association Espaces est à la disposition du maître d'ouvrage pour participer à cette réflexion.

### 3.3 Proposition d'intégrer les mégalithes du port de Sèvres dans le projet

Comme l'association Espaces l'avait proposé dans le cadre de sa contribution au projet Vallée rive gauche<sup>2</sup>, elle propose que l'alignement de mégalithes disposé en une sculpture de land art imaginée par l'artiste boulonnaise Brigitte Sillard retrouve un emplacement sur l'échangeur. Cela pourrait être réalisée dans un agencement à définir comme cela a pu être évoqué ces dernières semaines avec les équipes du Conseil général des Hauts-de-Seine en charge de l'aménagement de la Vallée rive gauche. Ce projet s'inscrirait pleinement dans la Vallée de la culture.

Situation actuelle des mégalithes et de la sculpture : dans le cadre du projet Vallée rive gauche d'aménagement de la RD7 et des berges, l'association Espaces a enlevé durant l'été 2011 deux mégalithes situés à Sèvres en limite communale de Meudon et les a réinstallés sur un terrain appartenant au Conseil général des Hauts-de-Seine à Issy-les-Moulineaux. Ces mégalithes font partie d'un ensemble de 20 pierres alignées constituant l'œuvre artistique en land art réalisée par l'artiste Brigitte SILLARD avec les éco-cantonniers de l'association Espaces. Les 18 autres pierres devront être déplacées prochainement dans le cadre des travaux d'aménagement de la Vallée rive gauche. Ces pierres de taille calcaires issues des coteaux du Val de Seine ont été récupérées en 1999 avec l'aide de la Ville de Sèvres lors de la démolition de l'ancien port de Sèvres qui a laissé place au bassin de rétention actuel des eaux du ru de Marivel. La sculpture a été inaugurée par les maires de Sèvres et Meudon, le 6 juillet 2000 en présence de nombreuses personnalités. Une équipe d'éco-cantonniers en chantier d'insertion entretient depuis 15 ans ce terrain et cette œuvre qui participe à l'animation des bords de Seine et à la mémoire des lieux et de leurs habitants.

**En conclusion**, l'association Espaces souhaite attirer l'attention sur les points suivants :

- **l'importance d'intégrer l'histoire**, la mémoire des lieux tant sur le plan historique que social et environnemental (ru de Marivel notamment, présence de l'eau) ;
- **l'importance que l'ensemble des espaces concourent au renforcement de la biodiversité locale** de ce site majeur ;
- **que ce projet s'inscrive dans le projet de Vallée de la culture**, apportant la dimension patrimoniale historique des berges de Seine (par la préservation et la mise en valeur de nombreuses traces du passé<sup>3</sup>), la dimension patrimoniale de la nature et des techniques qui y sont associées (fascinages, tressages de saules, génie végétal, site botanique naturel...

---

<sup>2</sup> Contribution à l'enquête publique relative au projet Vallée rive gauche de l'association Espaces du 5 février 2010 :

*3.1.4 Mégalithes. S'il doit être déplacé, Espaces propose que l'alignement de mégalithes issues de l'ancien port et actuellement disposé en une sculpture de land art imaginée par l'artiste boulonnaise Brigitte Sillard retrouve un emplacement sur le site originel du port de Sèvres dans un agencement à définir comme écrit au Conseil général en 2009. Créée avec les éco-cantonniers de l'association, la sculpture fut inaugurée le 6 juillet 2000 par les maires de Sèvres et Meudon.*

illustrant le nouvel art du jardin), le développement d'œuvres de land art (deux étant déjà présentes sur le site) ;

- **que ce projet permette le développement d'emplois d'insertion** pendant la phase des travaux et pour la gestion postérieure du site (y compris son animation). Espaces souhaite que des clauses sociales soient inscrites dans les marchés publics pour que cet aménagement procure des emplois aux habitants du territoire en difficulté et sans emploi, notamment les bénéficiaires du RSA et les jeunes. De telles clauses assurent une fluidité entre les emplois des chantiers d'insertion animés par Espaces notamment et les associations intermédiaires du territoire, vers l'emploi classique et de droit commun. Espaces est à la disposition du Conseil général des Hauts-de-Seine pour travailler à un tel projet (avec la Maison des entreprises et de l'emploi Seine Ouest entreprise), et souhaite poursuivre l'action partenariale d'insertion par l'écologie urbaine engagée dans le cadre de la Vallée rive gauche, dans le cadre des travaux à venir.

Association Espaces  
45 bis route des Gardes  
92190 MEUDON  
Tel 01 55 64 13 40  
[www.association-espaces.org](http://www.association-espaces.org)